

NOUS PRÉPARONS LE CHANTIER DU MÉTRO

LETTRE D'INFO N°1 — JUILLET 2017

L'ACTU DES TRAVAUX DANS VOTRE QUARTIER



Le Grand Paris Express est le plus grand projet de transport jamais entrepris en Île-de-France depuis la création du RER, dans les années 1960. En reliant les territoires grâce à ses 200 km de lignes de métro automatique, il facilitera la vie quotidienne des 2 millions de voyageurs qui empruntent chaque jour les transports en commun. La ligne 15 Ouest du Grand Paris Express, qui reliera Pont de Sèvres à Saint-Denis Pleyel en passant par Les Agnettes, entre en phase de chantier.

À partir de juillet 2017, des travaux préparatoires auront lieu à l'emplacement de votre future gare du Grand Paris Express Les Agnettes. Dans un premier temps, ils consistent à déplacer des réseaux souterrains pour construire la partie souterraine de la gare.

Cette première lettre d'information présente en détail les travaux qui auront lieu près de chez vous (emplacements des zones de chantier, incidences des travaux sur le quartier...). D'autres numéros suivront, à chaque étape clé du projet.

Bonne lecture.

L'équipe projet de la ligne 15 Ouest

LE DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX CONCESSIONNAIRES, UNE ÉTAPE ESSENTIELLE POUR LES AGNETTES

La construction de la gare Grand Paris Express Les Agnettes nécessite des travaux préparatoires afin de libérer le terrain accueillant le bâtiment gare. De plus, le futur métro circulant à environ 20 mètres sous terre, il est également indispensable de libérer les souterrains des réseaux de concessionnaires (eau, gaz, électricité...).

À partir de juillet, les premiers travaux demanderont des adaptations de circulations routières et piétonnes sur le rond-point des Agnettes et ses rues adjacentes.



PHASE 1

DU 10 JUILLET À SEPTEMBRE 2017



Préparation du site suivie des dévoiements d'eau potable et de gaz

Intervention au niveau du rond-point des Agnettes, rue Louis Calmel et rue des Bas. Ces travaux auront un impact sur la circulation des piétons, des cyclistes et des automobilistes.

Rue Louis Calmel, la voirie sera réduite dans les deux sens de circulation. Les piétons devront emprunter le trottoir côté pair, mais l'accès des riverains à leur logement est maintenu pendant toute la durée des travaux. Un parcours piétons permettra aux riverains de continuer à circuler dans la zone.

Au niveau du rond-point, une des 3 files de circulation sera en partie supprimée et la piste cyclable qui longe la rue des Bas sera condamnée.

L'emprise de travaux s'étend jusqu'à la piste cyclable, parallèle à la rue des Bas, qui sera inaccessible.

PHASE 2

SEPTEMBRE 2017



Boulevard Pierre de Coubertin —Début du déplacement de plusieurs réseaux (télécom, électricité, eau potable)

Boulevard Pierre de Coubertin, les trottoirs pourront être ponctuellement condamnés et la circulation se fera sur le trottoir opposé. Les travaux nécessitent également de réduire à une file, la circulation des automobilistes dans le sens sud.

La desserte du secteur par les bus n'est pas impactée. Les accès des riverains à leur logement sont maintenus pendant toute la durée de ces travaux.

À compter de novembre 2017, aucune perturbation est à prévoir sur ce boulevard, pour cette année.

OCTOBRE 2017



PHASE 3

D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2017



Boulevard Pierre de Coubertin —Fin du déplacement des réseaux

Boulevard Pierre de Coubertin, les trottoirs sont de nouveau accessibles. Le réseau de bus n'est pas impacté. Comme pour la phase précédente, les accès aux habitations et aux places de parking sont conservés.

UN AGENT DE PROXIMITÉ À VOTRE ÉCOUTE

Depuis janvier 2017, la Société du Grand Paris a déployé des agents de proximité sur le terrain pour vous tenir informés des travaux et répondre à vos questions.

Ses missions

- Aller à la rencontre des riverains, usagers, commerçants et acteurs des chantiers pour les informer de l'avancée des travaux.
- Apporter des réponses aux questions posées et orienter vers le bon interlocuteur selon le type de question.
- Assurer des permanences sur site et par téléphone.
- Veiller au respect des règles de bonne tenue des chantiers (propreté, respect des horaires de chantier, communication sur site...).
- Participer aux réunions publiques, aux visites et réunions de chantier.
- Assurer la remontée d'information vers la Société du Grand Paris.

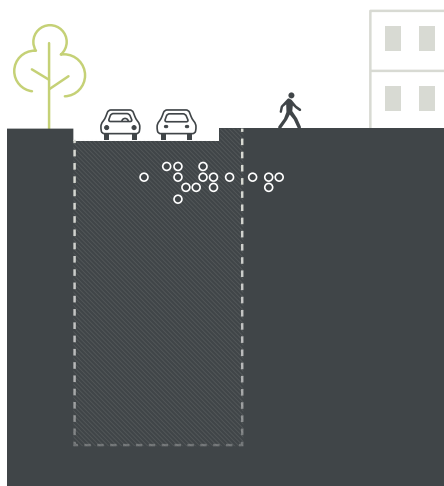
Pour le contacter

Mohamed Mmadi, Société du Grand Paris
07 76 99 25 70
Du lundi au vendredi 9h – 17h30
contact.societedugrandparis.fr



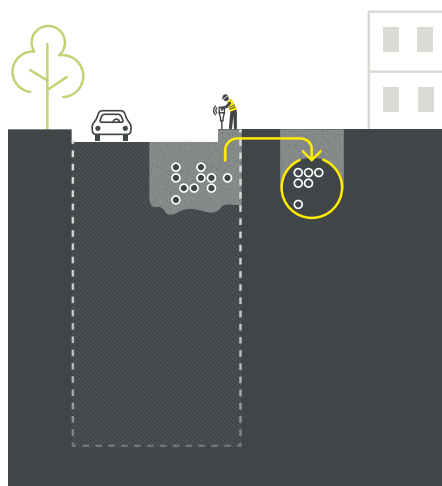
LES ÉTAPES DU DÉPLACEMENT DE RÉSEAUX SOUTERRAINS

Première étape du chantier, les travaux préparatoires consistent principalement à déplacer les réseaux enterrés pour permettre la construction de la gare.



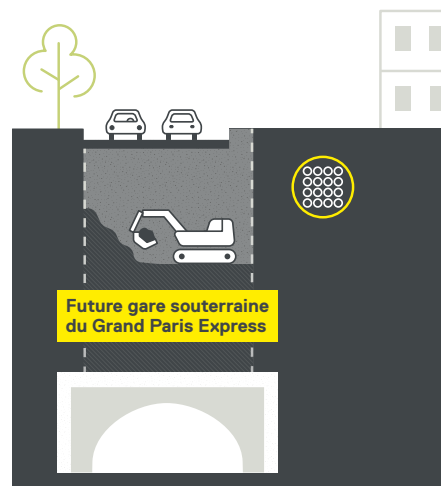
Avant les travaux

Eau potable, eaux usées, gaz, électricité, chauffage urbain, téléphone, Internet, télévision... en ville, la plupart de ces réseaux sont enterrés sous la chaussée et les trottoirs afin de garantir un cadre de vie plus sûr et confortable. Un travail de repérage a permis d'identifier les réseaux existants situés dans les futures zones de chantier.



Les travaux préparatoires

Il s'agit de procéder au déplacement des réseaux enterrés hors de la zone de travaux afin de libérer l'espace de construction de la future gare. Cette étape préalable est essentielle et peut concerner de nombreux intervenants. C'est pourquoi les travaux préparatoires peuvent durer entre un et deux ans.



La construction de la gare

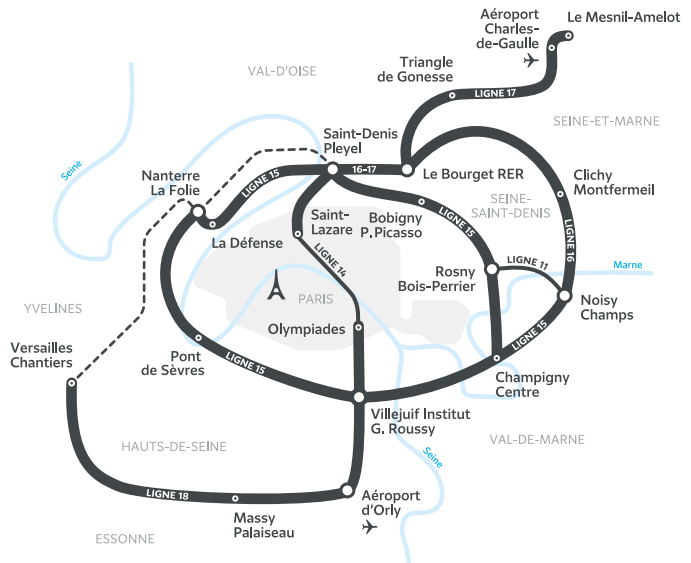
Une fois l'espace en sous-sol libéré, la Société du Grand Paris pourra débuter les travaux depuis la surface. Ils consistent à creuser, aménager et équiper la gare.



LE GRAND PARIS EXPRESS

Avec la création de **200 km de lignes de métro automatique** et la construction de **68 nouvelles gares**, le Grand Paris Express reliera les grands pôles économiques d'Île-de-France, ses trois aéroports et ses gares TGV. Trois gares seront également réalisées dans le cadre du prolongement de la ligne 11.

La ligne 15 Ouest, déclarée d'utilité publique en novembre 2016, reliera Pont de Sèvres à Saint-Denis Pleyel.



La Société du Grand Paris est chargée de la conception et de la réalisation du nouveau métro automatique, très majoritairement souterrain, qui reliera les villes du Grand Paris entre elles et à la capitale.

LA LIGNE 15 OUEST

En chiffres

800 000

habitants concernés

13 communes

concernées sur 2 départements

20 km

de tracé en souterrain

11 gares

dont 9 en correspondance avec le Transilien, le RER, le métro ou le tramway

3,7 milliards

d'euros d'investissement (hors Pont de Sèvres et Saint-Denis Pleyel)

2025

fin des travaux de construction du tronçon Pont de Sèvres — Nanterre La Folie

2027

fin des travaux de construction du tronçon Nanterre La Folie — Saint-Denis Pleyel



La gare Les Agnettes

À terme, chaque jour

50 000 voyageurs

environ fréquenteront la gare Les Agnettes

Les Agnettes



Pont de Sèvres

20 minutes

contre 50 minutes aujourd'hui

Les Agnettes



Saint-Denis Pleyel

5 minutes

contre 28 minutes aujourd'hui

Les Agnettes



Saint-Cloud

18 minutes

contre 36 minutes aujourd'hui